

# Une nouvelle ambition pour les Villes de France



**D**ans quelques semaines, notre pays va vivre une grande période démocratique avec l'élection présidentielle puis les élections législatives. **Urgence climatique, crise sanitaire, relance économique, cohésion sociale, difficultés budgétaires...** Ce quinquennat devra relever d'immenses défis qui n'appellent pas des réponses simplistes. Face à ces enjeux, les villes moyennes ont un rôle prépondérant à jouer dans l'aménagement du territoire. En effet, ce sont ces territoires d'équilibre, formant l'armature territoriale de la France, qui font le lien entre le monde rural et les métropoles. Parce qu'elles peuvent permettre un meilleur équilibre territorial, parce qu'elles disposent d'une attractivité renouvelée, parce qu'elles sont une réponse aux nouvelles aspirations de nos concitoyens, les candidats aux fonctions présidentielles et législatives doivent prendre en compte leur positionnement stratégique dans la construction des politiques publiques.

**Au sortir de la pandémie, les budgets locaux se sont resserrés, risquant de pénaliser la reprise économique attendue ; la désertification médicale n'épargne désormais aucun territoire ; la transition écologique doit impérativement s'accélérer ; le besoin de sécurité reste prégnant ; la dynamique d'attractivité apparaît fragile ; la revitalisation des centres-villes ne pourra se concrétiser sans une action d'envergure ; la réindustrialisation et le développement économique responsable doivent devenir des priorités.**

Ces transformations se feront avec un mode d'action revisité plaçant les maires des Villes de France au cœur du dispositif de décision tant au niveau national dans les orientations qu'au niveau local dans la déclinaison opérationnelle. Les maires des Villes de France ont la ferme conviction que c'est par une action publique articulée entre eux et l'Etat déconcentré que les collectivités territoriales parviendront à retrouver une plus grande confiance et efficacité.

**Les attentes sont fortes de la part de nos territoires.** Villes de France, qui représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités, met dans le débat public 25 propositions aux candidats à la présidence de la République française et aux candidats à la députation. Ces propositions se veulent concrètes et ambitieuses afin d'éclairer au mieux la prise de décision de nos futurs dirigeants, et construire la France de demain.

©Photo - Armine Dyan



**Caroline Cayeux**

Présidente de Villes de France  
Maire de Beauvais



**Jean-François Debat**

Président délégué de Villes de France  
Maire de Bourg-en-Bresse

## → Placer les villes moyennes au cœur de l'évolution d'une offre de santé de proximité



Santé

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a révélé les carences de notre système de santé, tant hospitalier qu'à la ville. Incarnation de cette situation, la désertification médicale impacte désormais tous les territoires. Pour Villes de France, il faut rapprocher localement les décisions tout en plaçant les villes moyennes dans un véritable rôle de partie prenante.

### Nos propositions :

- Clarifier leur rôle en matière de santé en les associant aux prises de décision des autorités déconcentrées et en bénéficiant d'un réel pouvoir décisionnel au sein du conseil de surveillance des centres hospitaliers ;
- Accélérer le développement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et y intégrer une dimension prospective autour de la lutte contre les déserts médicaux ;
- Renforcer les compétences des délégations départementales de l'ARS en lien avec le préfet.



Transition  
écologique

## → Faire des villes moyennes les villes durables de demain

Face aux urgences climatiques, la transition écologique doit être l'une des priorités présidentielles. Pour réussir ce défi, il faut s'appuyer sur les villes moyennes qui disposent de nombreux atouts (capacité foncière, densité urbaine). Les collectivités ont besoin d'un accompagnement sur-mesure sur plusieurs thématiques stratégiques qui favorise les initiatives locales.

### Nos propositions :

- Pérenniser le fonds friches et améliorer le processus de réhabilitation des friches ferroviaires ;
- Mettre en place un dispositif d'agenda programmé de la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés ;
- Elaborer un plan national en faveur des mobilités durables pour déployer des points de distribution mixtes ;
- Consolider l'éducation au développement durable, en particulier des élus et des agents des collectivités locales, à travers la formation.



## → Poursuivre une action d'envergure de soutien à la revitalisation des centres-villes des villes moyennes

La prolongation du programme national Action Cœur de Ville jusqu'à la fin de la mandature municipale en 2026 était très attendue par les villes bénéficiaires. Désormais, de nouveaux objectifs doivent émerger pour poursuivre la redynamisation des centres-villes. En parallèle, il faut conserver l'essence du dispositif, salué de tous, qui s'appuie sur les projets et les élus locaux.

### Nos propositions :

- Maintenir les moyens d'intervention du programme Action Cœur de Ville tout en développant de nouvelles thématiques (transition écologique, aménagement urbain) ;
- Permettre aux élus de conserver un rôle prépondérant dans le pilotage du dispositif ;
- Soutenir un véritable commerce de proximité par le biais d'une fiscalité encourageante ;
- Développer une offre hôtelière en cœur de ville et y garantir une réelle concurrence en encadrant l'implantation des plateformes collaboratives.

## → Donner aux villes moyennes les moyens d'agir pour assurer une sécurité du quotidien



Sécurité

Depuis plusieurs années, les maires observent de nouveaux comportements face auxquels ils se trouvent très souvent démunis (radicalisation, délinquance urbaine, délinquance des mineurs) par manque de moyens et de réglementation. Premier magistrat de sa commune, l'édile doit être mieux informé des données sécuritaires en temps réel sur son territoire.

### Nos propositions :

- Clarifier la doctrine d'emploi des polices municipales en lien avec les forces de l'ordre ;
- Répartir équitablement les forces de sécurité et leurs moyens sur l'ensemble du territoire national ;
- Créer une formation restreinte au sein du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) regroupant le maire, le préfet, le procureur de la

- République et les représentants des forces de l'ordre pour faciliter le partage d'informations notamment en terme de délinquance urbaine et de radicalisation ;
- Revoir les modalités d'accès aux fichiers nationaux de police concernant les individus dangereux (« secret partagé », « droit à en connaître ») pour les maires.

## → Garantir de réelles perspectives financières aux villes moyennes et à leurs intercommunalités tout en renforçant leurs pouvoirs décisionnels



Institutions  
Finances

L'absence de perspectives financières fragilise les comptes des collectivités locales. Une situation qui s'amplifie pour les villes moyennes car elles assument des charges de centralité. Le bloc local, qui représente l'essentiel de l'investissement public, attend particulièrement une sécurité fiscale, tout comme une prise de décision institutionnelle qui doit se rapprocher des réalités locales.

### Nos propositions :

- Créer une loi de programmation des finances locales ;
- Initier un pacte de mandature entre l'Etat et les collectivités ;
- Assurer une prévisibilité budgétaire en garantissant une dynamique propre des ressources fiscales et en prenant en compte les charges de centralité à travers une péréquation rénovée ;
- Revoir en profondeur le système de répartition des dotations de soutien à l'investissement local afin d'en obtenir une plus grande visibilité ;
- Institutionnaliser le couple maire / préfet pour une prise de décision au plus près du terrain.



Attractivité

## → Amplifier la dynamique d'attractivité des villes moyennes

Répondant aux nouvelles aspirations des Français, les villes moyennes bénéficient actuellement d'une attractivité certaine. Cependant, il existe des carences qui freinent cette dynamique et empêchent l'installation de nouvelles populations. Formation, emploi, logement, mobilité, sans réponse sur ces enjeux majeurs, les villes d'équilibre sont condamnées dans leur développement.

### Nos propositions :

- Construire un plan ambitieux de réindustrialisation ;
- Favoriser l'existence d'un réseau ferroviaire d'intérêt national ou interrégional à travers les trains d'équilibre du territoire ;
- Soutenir le développement de pôles d'innovation numérique ;
- Accompagner les établissements d'enseignement supérieur (Universités, Grandes écoles, Ecoles) faisant le choix d'implantation et de maintien d'antennes locales en lien avec les besoins du territoire ;
- Rénover les parcs urbains anciens pour éviter la pénurie de logements abordables à destination de nouvelles populations.

# Les villes moyennes en chiffres

**600** VILLES

**300** INTERCOMMUNALITÉS

**32** millions d'habitants

**37%** DE L'EMPLOI INDUSTRIEL

**20%** DE LA POPULATION ÉTUDIANTE NATIONALE

**75%** DES VILLES MOYENNES SIÈGE DE PRÉFECTURE / SOUS-PRÉFECTURE

**234** VILLES BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME NATIONAL « ACTION CŒUR DE VILLE » DÉDIÉ À LA REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES



**LES PLUS APTES** À S'ADAPTER AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE\*

\* selon le baromètre des territoires sur l'attractivité des villes moyennes - Juin 2021

Présidée par **Caroline CAYEUX**, maire de Beauvais, **Villes de France**, association d'élus pluraliste dont le **président délégué est Jean-François DEBAT**, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes **de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités** qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Au quotidien, l'association porte les préoccupations et **défend les intérêts de ses adhérents auprès du Gouvernement, du Parlement** et de nombreuses instances nationales de décision. Le réseau s'appuie sur neufs groupes de travaux thématiques présidés par des élus référents afin d'échanger sur les bonnes pratiques et favoriser les retours d'expérience. Régulièrement, des publications et des événements, en lien avec nos partenaires, permettent d'éclairer sur **les enjeux de nos territoires**.



**Villes de France** 94 rue de Sèvres 75007 Paris • Tél : 01 45 44 99 61

contact@villesdefrance.fr • **twitter** @villes2fr • **www.villesdefrance.fr**